

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 fr. Trois mois 8 fr. Poste : Un an 35 fr. Six mois 18 fr. Trois mois 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR. Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERCTIONS

Annonces, la ligne... 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier ou réduire les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 SEPTEMBRE

SIMPLICITÉ RÉPUBLICAINE

Le Président de la République habite le palais de Fontainebleau et y tient sa cour, comme un simple François I^{er}, et M. Floquet passe la belle saison à Ruell, comme Bonaparte.

Les ministres n'exigent plus qu'on leur donne de l'Excellence ; mais, lorsqu'ils voyagent, toutes les garnisons forment la haie sur leur passage, toute l'armée des fonctionnaires est sur pied, on tire le canon, les édifices publics se pavoisent, on leur dresse des arcs de triomphe aux frais des contribuables.

Les députés se font rendre de moindres honneurs ; ils ne dérangent ni l'artillerie ni les soldats, mais ils en usent avec les fonctionnaires à la façon des proconsuls romains. Le préfet tremble devant eux et les sous-préfets se prosternent ; ils savent qu'un mot, un signe de ces hommes puissants peuvent les perdre.

Les préfets, à leur tour, trônent dans leurs préfectures comme des barons féodaux dans leurs manoirs. Après s'être aplatis devant les ministres et courbés jusqu'à terre devant les députés, ils se relèvent et prennent leur revanche avec les subalternes. Pas un fonctionnaire qui n'expérimente en toutes rencontres leur mauvaise humeur ; le plus méritant est toujours sûr d'être reçu comme un chien dans un jeu de quilles ; jugez des autres ! Pour eux, la dignité consiste à blesser les gens. Les destitutions leur coûtent peu, et le droit pèse moins que rien dans leurs mains puissantes.

Les maîtres républicains aiment le panache tout comme les préfets, les députés et les ministres ; ils savent qu'ils n'ont rien à craindre s'ils servent le gouvernement avec zèle, c'est-à-dire s'ils déploient en temps d'élections ces ressources infinies qui transforment en une majorité imposante une pitoyable minorité républicaine. Dans les

villes, ces maires tout-puissants transforment la mairie en une manière de palais où viennent les encenser leurs courtisans. Ceux-ci disposent des faveurs et des places, ils font fortune, et les scandales de Marseille nous ont appris comment. Dans les bourgs et dans les villages, les bons tremblent et les méchants se rassurent. Les rouges, comme les appellent les paysans, ne sont retenus par rien et traitent la commune en pays conquis.

Ceux que le maire regarde comme ses ennemis, sont hors la loi ; il n'est point de misère qu'on ne leur fasse. Le garde-champêtre est à leurs trousses, les procès-verbaux pleuvent, et leur âne ne peut tondre d'un pré la largeur de sa langue sans qu'il leur en cuise. C'est là que triomphe la distinction subtile entre les volailles bien pensantes et les volailles de l'opposition. Quant au coré, je vous laisse à deviner s'il se trouve sur un lit de roses ; c'est un proscrit, un paria, contre lequel on peut tout se permettre, et l'on se permet tout. Quoi qu'il arrive, Sa Seigneurie le maire couvre ses créatures, et le préfet le couvre à son tour.

L'instituteur n'est pas moins à craindre. Il y en a de bons, il y en a de médiocres, il y en a surtout de mauvais et pas mal de pires. Secrétaire de la mairie, dirigeant à sa guise le maire, dont il écrit les lettres, et le conseil municipal, dont il rédige les délibérations ; il est en correspondance directe avec le préfet qui lui demande des rapports de police sur ceux qui le paient.

C'est ainsi que, du haut en bas de l'échelle, les républicains se font des moeurs simples, vraiment libérales et surtout aimables. Tous jouent leur rôle avec affectation et avec pompe, tous ont un tempérament d'acteur, toujours en scène. Je suis certain que, dans leurs rêves, ils voient passer l'écharpe flamboyante d'Anaxagoras Chaumette et le plumet gigantesque de Barras : « C'est nous qui sont les princes ! » comme on disait en 1848 ; mais ce ne sont pas des Princes Charmants. PAUL BOSQ.

RESULTATS DE LA LAICISATION

Les intelligents représentants de la démocratie parisienne continuent à expulser les religieuses des hospices de Paris et les amis des sœurs de protester contre ces actes d'intolérance.

La Gazette des Hôpitaux publie la lettre suivante de M. Després, chirurgien de la Charité et membre du Conseil municipal de Paris :

Paris, le 4 septembre.

Monsieur le directeur,

Il n'y a plus grand-chose à dire sur les déplorable effets du renvoi des Sœurs des hôpitaux ; mais puisqu'il paraît que, malgré les lois et les droits acquis, certaines personnes du conseil de surveillance des hôpitaux, profitant de l'absence du plus grand nombre de ses membres, veulent tenter de faire renvoyer les Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu, il n'est pas sans intérêt de mettre sous les yeux de vos lecteurs quelques faits instructifs que l'administration de l'Assistance publique passe volontiers sous silence.

La laïcisation de l'hôpital de la Charité a été effectuée le 23 janvier dernier et il nous a été donné d'en vérifier par nous-mêmes les très réels inconvénients, que nous avions trop prévus. Sans insister sur les défauts connus du nouveau personnel : inexactitude, manque d'ordre et de propreté, absence presque continue des salles, excepté aux heures de visite, désordre du linge et des instruments de chirurgie, il me suffira de dire que, sur cinq surveillantes laïques qui m'ont été successivement données en moins de trois mois, deux ont dû être déplacées à la suite de défauts d'attention qui ont coûté la vie à deux de mes malades, que j'ai dû me contenter, enfin, d'anciennes infirmières dressées par des Sœurs et qui, au moins, savaient retourner, nettoyer et couvrir un malade.

Quant à la dépense et au coulage, ils n'ont plus de bornes. Là où il y avait jadis une Sœur, on a placé deux infirmières laïques. Dans un de nos services même, on en a ajouté une troisième, et cela n'a pas encore suffi. Ces trois dames ont

déclaré qu'elles avaient trop de travail et ont obtenu du directeur de l'hôpital qu'on leur adjoignît une quatrième infirmière laïque.

Voilà comment à la « Charité » on a remplacé une Sœur.

Mais le pire de la situation est que nombre de femmes qui sortent de l'école d'infirmières laïques et qu'on nous envoie sont des protégées de conseillers municipaux et même de députés, qu'elles le disent assez insolemment à nos élèves, et que, de ce chef, elles se croient tout permis. Quelques-unes, d'ailleurs, si mes renseignements sont exacts, sont femmes ou parentes d'électeurs influents, naturellement partisans de la laïcisation.

Cela, du reste, montre la question sous un jour un peu nouveau, et la nécessité du retour des Sœurs dans les hôpitaux va de plus en plus s'imposer.

Veuillez agréer, etc.

Docteur ARMAND DESPRÉS,

Chirurgien à l'hôpital de la Charité, Conseiller municipal.

Ce que le docteur Després nous apprend des laïcisations ne nous étonne pas. C'était prévu. Mais comment peut-il rester républicain lorsqu'il voit que dans ce parti on exploite tout, on vole sur tout, même sur la santé des malades ?

Il est évident que les laïcisations ne pouvaient pas avoir d'autre cause et d'autre but que de procurer aux conseillers municipaux républicains les moyens de donner des places à leurs parentes ou amis, — ou parentes et amis de leurs électeurs influents. Les républicains continuent les traditions du parti.

C'est déjà une infamie pour un parti de compromettre les grands intérêts financiers d'un pays et de piller les contribuables ; mais voler l'argent du pauvre, prendre dans les hôpitaux les lits que devraient occuper les malades, laisser mourir ceux-ci dans la rue et cela pour créer des appartements aux infirmières, à leurs maris et à leurs enfants, voler l'argent des pauvres pour donner des appointements à un monde qui sert à ce qu'on sait et laisse, par son ignorance,

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

CHAPITRE V

LE DOCTEUR CONGRUANT

(Suite)

Le propriétaire était un superbe méridional, à la fois hôtelier et félibre. Il logeait les Muses et les voyageurs et cultivait la prose culinaire et la poésie des troubadours avec un égal succès. Cette promiscuité n'est point rare dans le midi. L'hôtelier-poète possédait une prononciation de terroir très prononcée et une carrure non équivoque de porte-laix, ce qui ne l'empêchait pas de rimer fort heureusement de délicates sentimentalités et de spirituels noëls.

Camille alla au maître d'hôtel avec une fiévreuse vivacité, et, sans préambule aucun, lui tendit brusquement au visage la photographie ensorcelée.

— Alors, c'est bien cette demoiselle qui vient de partir ?

L'hôtelier regarda non sans quelque surprise ce voyageur nerveux et répondit machinalement avant d'avoir encore eu le temps de rien comprendre à cette interrogatoire à brûle-pourpoint :

— Oui, monsieur. Ils ont même dû arriver au guichet à la dernière minute. Heureusement que nos pendules marquent l'heure avec une stricte ponctualité.

Lou temps et lou soules vont plan-plan quante et can

— Est-il possible ? des hôtels comme cela !... des hôteliers comme vous ! des pendules qui marchent comme celle-ci, là, c'est pitoyable !

— Mais, monsieur...

— Oui, pitoyable, absurde ! Partout où j'ai voyagé — et j'ai, certes, beaucoup voyagé — je n'ai jamais rencontré un seul hôtel où les horloges se comportassent avec exactitude. Voilà qui est intelligent et les hôteliers ont raison. Un cadran qui donne l'heure vraie ! Ah ! de quelle étrange façon comprenez-vous donc vos intérêts ? Tandis qu'une aiguille en retard, c'est un dîner quitté précipitamment au premier service et qu'on ressort bientôt à de nouveaux touristes. C'est un train manqué et un retour des mêmes voyageurs. Si vous eussiez été, ici, dans les principes ordinaires et suivi les errements habiles des hôteliers du monde entier, vous n'auriez épargné une poste de plus, évité des découragements, des émotions, des irritations... Les gens après lesquels je vole seraient encore en panne à l'hôtel du Félibrige...

— Ah ! ça, monsieur, vous êtes sans doute un échappé des Petites-Maisons ?

— Et la voilà, cette maudite pendule ? continua

Camille, emporté de nature et mis hors de lui par le contre-temps.

Il en fit avec rage le cadran, qu'il crut soudain voir flamboyer. Alors, dans un obscurcissement de raison, il s'élança vers la cheminée, saisit la pendule à deux mains et la jeta violemment sur le parquet.

Cette pendule Empire, dorée du socle au sujet, représentait Annibal en accoutrement de bataille à côté d'un fût de colonne sur lequel reposait un boisseau plein d'anneaux de chevaliers romains. Le casque du Carthaginois sauta d'un côté ; Annibal resta sur le carreau rompu en deux morceaux à la chute des reins, et le boisseau s'aplatit net.

L'hôtelier, comme s'il eût obéi à un ressort, n'exécuta qu'un bond jusqu'à la porte du bureau. Il secoua désespérément une grasse cloche pendue dans le corridor. A cet appel d'épouvante, une nuée de valets sortis de tous les coins et descendus de tous les étages se rabattit autour du patron, les yeux distendus, la bouche béante, le tablier au vent avec des plumoux effarés et des haleis menaçant dans les mains.

— Ce voyageur a été amené par le train de Lyon, leur cria l'hôtelier. Il vient d'être soudainement pris de fièvre chaude. Vite, sautez-lui dessus, mais prenez garde ! Hop ! Li gaiard ome !

Immédiatement, on fit l'escalade de Camille. Une meute après un sanglier n'y va pas avec plus

d'ardeur et de férocité. Camille enveloppé, exaspéré, frappait à droite, ruait à gauche, se démenait, se tordait, écumait.

— Poussez-le dans le cabinet ou dans la salle ! criait l'hôtelier ! Enfermez-le à double tour ! Vous le voyez bien, il va tuer quelqu'un !

En un clin d'œil les garçons eurent maîtrisé le voyageur et, malgré ses résistances, jeté dans le cabinet dont on scella la serrure à double tour de clef. Ce cabinet avait une porte tapissée et prenait jour, dans le bureau de l'hôtel, par un grand ovale vitré.

Camille, ainsi séquestré, les valets, blêmes ou ponceaux selon leur tempérament, tous suants, quelques-uns battus, quelques autres mordus, s'entre-regardèrent en silence comme des gens qui ont échappé fraternellement à un terrible danger.

La première chose que fit Camille dans ce cabinet, ce fut d'envoyer d'un coup de poing la vitre en mille éclats aux pieds de la valetaille. La seconde, d'encastrer sa face dans l'œil-de-bœuf, et, là, de crier, de grimacer sous la honte et la rage.

— C'est un fou furieux, dit tranquillement l'hôtelier rassuré, un sénat.

Se tore, viro si ieu, jito un orre ourlamen.

— Regardez sa dent, là, sur ma main, dit l'un.

— Et moi, ce coup de poing sur la joue ! dit l'autre.

— Il a failli m'étrangler, moi !

mourir les malades, cela constitue un acte honteux qui marque au front le parti républicain.

Tout! tout! même le pain et la vie des malades, pour gagner de l'argent et avoir des places.

Voilà ce qu'a vu faire par les républicains tout le corps médical de Paris, un des plus honorés du monde et ce que signale à l'opinion publique la lettre du docteur Després.

M. Edmond Robert ajoute, dans la *Correspondance nationale* :

« Il y a là de quoi révolter le peuple qui souffre et dont on exploite indignement les suffrages électoraux ! »

« L'administration de l'Assistance publique apprécie-t-elle donc si bien le dévouement des infirmières laïques, qu'elle a pris soin, aussitôt après le départ des Sœurs, de placer à la porte des salles des malades cet avis : « Les malades sont prévenus qu'ils n'ont point d'argent à donner aux personnes qui les soignent » ? »

« Voyez-vous une infirmière laïque soignant un malade qui pourra glisser entre ses mains quelques pourboires et délaissant le voisin que la misère a cloué sur un grabat d'hôpital ! »

« Rien de plus odieux. M. le docteur Després conclut à la nécessité de la réinstallation des Sœurs dans les hôpitaux. »

« Un autre devoir s'impose aux représentants du peuple : à lui de porter à la tribune ces épouvantables accusations, précisées par le témoignage irrécusable d'un savant praticien et d'en demander compte au gouvernement républicain qui, par des expulsions injustifiées, les couvre de sa responsabilité. »

LE VOYAGE DE M. CARNOT

M. le Président de la République, accompagné du général Brugère, a quitté Fontainebleau hier matin à huit heures pour son voyage dans les départements de l'Ouest.

M. Floquet, président du conseil, est allé rejoindre M. le Président de la République à Noisy-le-Sec.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que M. Carnot a entrepris le voyage de la Normandie. Les acclamations en faveur de M. Boulanger éclatèrent-elles sur le passage du cortège présidentiel? Nous en doutons, mais les laïcisations ont produit un effet profond sur les populations catholiques des départements de l'Eure, du Calvados, de la Manche et de la Seine-Inférieure, visités par M. Carnot.

Il est probable que des manifestations antigouvernementales se produiront ces jours-ci, malgré la pression officielle et municipale.

Les crédits votés dans chaque ville sont considérables, mais l'argent et les fêtes n'empêcheront point les consciences de protester contre la guerre religieuse qui est déclarée par MM. Lockroy et Floquet.

— Et à moi me casser la jambe!

— Heureusement! conclut l'hôtelier, que le voilà enfermé. Cherchez-moi les débris de la pendule. Un si bel Annibal!

Les garçons se baissèrent avec ensemble à la recherche des morceaux du bronze doré. Ils ramassèrent Annibal en détail, les pieds d'un côté, le buste de l'autre. Son casque avait roulé dans un coin de l'appartement. Le boisseau aux anneaux fut relevé dans un lamentable état de platitude. L'hôtelier accueillit d'un regard mari chaque objet retrouvé.

— Ce fou enragé! Je ne veux et ne puis le garder chez moi. Il démolirait mon hôtel et assassinerait mes clients. Il faut prendre des mesures; c'est une affaire de sécurité publique. Allez me chercher notre voisin, le docteur Congruant, médecin de l'asile des aliénés.

— Un médecin d'aliénés, maintenant? hurla Camille. Ah! gredins, je vais vous en demander des dommages et intérêts, allez! Je vous en ferai avaler de la police correctionnelle! Dix contre un — un voyageur insouciant que l'on séquestre quand il doit être ce soir à Marseille; un rentier assez riche pour payer une laide et méchante pendule; un homme qui, depuis hier soir, n'a rien mangé et meurt de faim.

Nous avons déjà une idée de ce qui se passera pendant ce voyage :

Souhaits de bienvenue, *Marseillaise*, congratulations, remerciements, bouquets, etc. Le tout foisonnera.

La sincérité sera-t-elle aussi générale?

Voici les premières dépêches :

Evreux, 10 septembre, 12 h. 45 soir.

Tranquillité complète.

Le maire fait l'éloge de M. Carnot et de la République.

Le Président répond qu'il est touché de l'accueil qu'il reçoit. (D'jà!) Le gouvernement de la République n'oubliera jamais cet accueil.

Les juges de paix, le conseil des prudhommes, les ingénieurs défilent sans allocution, l'administration des finances aussi. Le reste des fonctionnaires ne fait que passer.

Evreux, 10 septembre, 2 h. 50.

A Mantes, une foule considérable rompt le cordon de soldats et de gendarmes.

Quelques cris de : « Vive Boulanger » et de : « Vive Carnot ». Curiosité mais enthousiasme faible. Les pompiers et les gymnastes sont là. Le préfet prononce quelques paroles insignifiantes.

Bernay, 10 septembre, 4 h. soir.

M. Carnot a visité l'hôpital d'Evreux. Quelques cris : « Vive Carnot ! » Un enfant offre un bouquet.

Les religieuses reçoivent le Président.

M. Floquet est mécontent des cris : « Vive Boulanger ! »

Le départ pour Caen a lieu sans incident.

Bernay, 4 h. 20.

La gare de Bernay est magnifiquement pavoisée. La musique des pompiers se fait entendre. Les membres du tribunal, les officiers, les Frères des écoles chrétiennes souhaitent la bienvenue à M. Carnot. Le Président leur répond en quelques mots. Quelques acclamations.

INFORMATIONS

A la *Librairie Nationale*, 104, avenue Victor-Hugo, a paru hier l'*Almanach Français* pour 1889, avec portraits et dessins. Il contient la Déclaration de Monseigneur le Comte de Paris, sa Lettre aux maires, le voyage des ouvriers français à Sheen-House, un intéressant article : Monseigneur le duc d'Orléans aux Indes; le discours de M. Lambert de Sainte-Croix au banquet de la presse monarchique, et un remarquable travail historique : le Centenaire, le Roi et la Nation.

Tandis que M. Carnot achevait ses préparatifs de voyage, les préfets organisaient l'enthousiasme des populations. C'est ainsi que tous les chefs d'administration du département de la Manche avaient été invités par le préfet de Saint-Lô à faire rentrer de congé les fonctionnaires sous leurs ordres, afin qu'ils viennent tous sans exception faire cortège au Président de la République.

On lit dans le *Journal de l'Aveyron* :

« Il paraît en ce moment une brochure qui donne de terribles renseignements sur le comité révolutionnaire central de New-York qui dirige la nouvelle Internationale et envoie les mots d'ordre des grèves qui éclatent sur le territoire de la France aux deux comités sous-directeurs de Bruxelles et de Paris. »

« Cette brochure nous apprend notamment qu'un mois avant l'assassinat de l'infortuné Watrin, on aurait su, en haut lieu, que sa mort avait été décidée et que l'ordre en avait été transmis par le comité de New-York. »

« Si cela était vrai — et ce n'est pas in-vraisemblable — que faudrait-il penser de l'effrayante et coupable incurie de ceux qui, ainsi prévenus, avaient le devoir rigoureux d'empêcher cet épouvantable malheur? Les assassins véritables ne seraient-ils donc point aux galères? »

« La complicité de certaines autorités serait-elle donc autre chose que ce que nous avons pensé jusqu'ici, et serait-elle allée jusqu'à devenir une complicité par omission, la plus criminelle et la plus dangereuse ! »

La brochure signalée par le *Journal de*

l'Aveyron met en jeu, on le voit, de graves responsabilités.

Sur la « planche » de la dernière réunion du Grand Orient figurait en tête de l'ordre du jour la question suivante :

« La Chapelle Expiatoire peut-elle rester debout l'année du centenaire ? »

Cette question indique que la franc-maçonnerie ne répudie pas le régicide. Au reste, l'histoire établit que l'assassinat du roi Louis XVI avait été décidé dans les loges.

Les journaux du département du Nord disent que le nombre des écoles de garçons et de filles ou écoles maternelles qui ont été laïcisées par M. Seisset Schneider, en vertu d'un seul arrêté, est de cinquante. Ce nouvel acte de laïcisation à outrance cause une émotion légitime parmi la catholique population du Nord.

Un correspondant du *Gaulois* ayant rencontré à Lausanne le nouveau député socialiste de Berlin, M. Liebknecht, lui a demandé ce qu'il pensait de la situation de l'empire allemand. Celui-ci aurait répondu :

« — Et M. de Bismarck ? »
« — Ah! vous me posez là une question bien importante. Je vous dirai franchement que je ne crois pas que le chancelier reste longtemps aux affaires. Si vous avez lu les derniers discours de Guillaume, vous avez compris qu'il existe entre l'Empereur et le chancelier de grandes divergences d'opinion et, si une entente ne s'établit pas, Bismarck se retirera. Prenez bien note de ce que je vous dis, et vous verrez que l'avenir me donnera raison. »

« — Et la prochaine guerre ? »
« — Je vous répondrai franchement que je crains qu'elle n'éclate plus tôt qu'on ne le pense. En cas de conflagration, elle sera terrible. Je pense surtout ainsi depuis le dernier attentat à l'ambassade d'Allemagne. Il suffirait qu'un imitateur de Gasmier tirât sur l'ambassadeur pour provoquer une déclaration de guerre. En France et en Allemagne, du reste, on fait des préparatifs formidables. »

Et M. Liebknecht n'a pas protesté contre cette future guerre qu'il entrevoit comme toute naturelle.

NOUVELLES MILITAIRES

Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, il n'a jamais été question de renvoyer une nouvelle fraction de la classe 1884 à la fin de cette année ni au commencement de l'année prochaine.

L'amiral Amet, commandant l'escadre d'évolutions, a prié l'amiral Dupetit-Thouars de transmettre aux navires mobilisés qui ont été sous ses ordres l'expression de la satisfaction qu'il éprouve à constater les bons résultats obtenus sur tous les bâtiments, grâce au zèle des commandants et des officiers, à l'activité des maîtres et à la bonne volonté des équipages.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

La sécurité

Samedi, M^{me} B., jardinière à la Croix-Verte, sortait de chez elle à 4 heures 1/2 du matin pour venir vendre des légumes sur le marché de Saumur. A quelques pas de son domicile, elle fut accostée par une femme qui chercha à lier conversation avec elle; tout à coup cette inconnue se jeta sur elle et la saisit à la gorge. M^{me} B., tout en se débattant, cria à l'assassin et fut entendue d'un cultivateur qui accourut à son secours. Ce que voyant, l'étrangère s'esquiva au galop par un chemin détourné et fut perdue de vue. On se demande si c'était bien une femme.

Le même jour, à 7 heures du soir, au hameau du Petit-Puy, un inconnu se pré-

sentait sur le seuil de la porte de la femme Courvasier, occupée aux soins du ménage. Il lui demanda du pain et dix centimes. La position ne lui permettait pas de faire la charité. Le quêteur, sans hésiter, pénétra dans l'appartement, alla droit à l'armoire, ouvrit la clef se trouvant à la serrure, saisit le porte-monnaie qui contenait 4 fr. 55, puis il s'empara de deux pains de 3 livres. La femme Courvasier, voulant s'opposer à ce vol, fut saisie à la gorge. A ses cris, un voisin accourut, mais le voleur s'était déjà esquivé, toujours nanti de ses 3 kilos de pain et de 4 fr. 55, tout l'avoir de la femme Courvasier.

La gendarmerie a le signalement de cet individu et le recherche activement. Ces procédés ne sont pas pour rendre les nomades sympathiques; les cultivateurs feront bien de les surveiller de très près et de ne pas les laisser trop s'avancer vers les logements. Un bon chien de garde, quelque peu grincheux, devrait toujours être au logis avec les femmes qui restent pour les travaux du ménage.

Au lieu dit les Trois-Maisons, route du Chapeau, les habitants sont sous le coup de la terreur. C'est l'emplacement assigné par l'administration municipale pour cantonnement de tous les nomades de passage à Saumur. Alors ces bohèmes, de toutes les nations, s'installent là avec leurs voitures et leurs chevaux comme chez eux. Les pâtures et les jardins des environs sont leur chose personnelle. Aussi ne se gênent-ils pas d'aller en plein jour chercher fruits et légumes de la saison, et ils n'ont que la menace et les insultes pour les fermiers ou propriétaires qui veulent défendre leurs récoltes.

Les habitants ont adressé maintes fois des plaintes à l'administration, qui les écoute toujours, mais ne fait jamais rien. L'autorité attend sans doute quelque conflit sanglant ou quelque incendie pour prendre des mesures et protéger ses administrés.

La ferme des Pâturages avait abrité trois voyageurs dans la nuit qui a précédé l'incendie. Ces étrangers avaient quitté la ferme à 7 heures du matin et le feu a pris à midi dans le chaumier. On ne peut les en rendre responsables, mais ce sinistre réveille les craintes et les justes réclamations de tous les intéressés.

UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Jeu 13 et Samedi 15 septembre 1888

Continuation du concours public de tir au siège de la Société, de 2 heures à 4 heures du soir.

Tir réduit à 25 mètres et tir à la carabine et au pistolet à 12 mètres.

Dimanche 16 septembre

Clôture du concours. De 8 heures à 11 heures 1/2, au stand de l'Ecole de cavalerie: fusil Gras à 200 mètres et revolver à 30 mètres.

De 4 heures 1/2 à 4 heures 1/2, au siège de la Société: tir aux autres armes.

5^e LISTE DE SOUSCRIPTION

Cercle républicain: 50 fr.

M. Montel: un porte-cigares.

M. Abellard: 10 fr.

M. Woelk-r: une douzaine de photographies.

Le Président, G. DOUSSAIN.

Encore les scolaires!

Il n'y a pas que les conservateurs qui trouvent inutile et coûteuse l'institution des bataillons scolaires; les journaux républicains reconnaissent enfin eux-mêmes combien il est inique d'imposer extraordinairement les communes, pour entretenir de culottes blanches et de barrets bleus des milliers de potaches, dont l'unique red-vance est de jouer au petit soldat le dimanche et dans les fêtes communales.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'extrait suivant du journal opportuniste le *Paris*, qui se félicite de la disparition des « scolaires » à Paris :

« Les bataillons scolaires ont vécu; la nouvelle, officielle depuis deux jours, a passé inaperçue; c'est un rapport de M. Lavy qui les a proprement enterrés; le conseiller municipal a dû constater, par le espoir en l'âme, que « dans certains quartiers, les familles refusaient pour leurs »

enfants l'uniforme, même quand on le donnait gratuitement, et le Conseil, en remettant sagement à ses avis, a supprimé les crédits pour ne les maintenir qu'aux élèves des écoles primaires supérieures. — C'est trop encore !

On n'abandonne pas l'éducation physique, au contraire; mais tous ces simulacres d'exercices militaires, les revues, tout cet appareil extérieur ridicule sera remplacé par la gymnastique, dont les enfants tireront apparemment cette fois plus de profit. Les bataillons scolaires sont supprimés: tant mieux; aussi bien, nous avons été des premiers, — en ce qui nous touchait personnellement du moins, — à trouver dangereuse cette tentative d'élever les enfants jusqu'à l'armée, ou de l'abaisser jusqu'à eux. Quel résultat pouvait-on espérer de ces bambins déguisés en soldats, le sabre au côté, promenant dans les rues des gâteaux, des clairons et des tambours plus gros qu'eux ?

Nous faisons des soldats, nous préparons l'avenir ! criaient les enthousiastes, applaudissant à tout rompre quand défilaient les petits pioupious. On ne préparait rien, on ne faisait pas des soldats. Pour former des soldats, pour rompre des hommes, et non point des enfants, à la discipline de l'armée, il faut des sanctions, il faut une sévérité de fer. Il eût été odieux de vouloir les appliquer à des enfants — personne n'y songeait d'ailleurs.

Le service militaire, qu'on transformait en un amusement, doit rester une charge; il est même parfois une très lourde charge, trop juste pour qu'on s'en plaigne, mais trop évidente pour qu'on la nie; on eût fini par l'oublier.

Ces réflexions sont d'un républicain sensé.

LE VAUDELNAY. — Jeudi, M. Charrier, propriétaire, était sur un tas de fagots, lorsque tout à coup il tomba à la renverse d'une hauteur de deux mètres. Quand on voulut le relever, il avait cessé de vivre.

Le docteur Gaudrez a déclaré que la chute de Charrier avait été causée par une attaque d'apoplexie foudroyante.

LA MUSIQUE DU 135^e DE LIGNE

L'Union de l'Ouest termine ainsi son compte rendu des manœuvres de la 36^e brigade :

« Dès que le régiment a eu regagné ses quartiers, à Angers, on a tout de suite commencé les opérations de désarmement de la classe 1883 et de la portion de la classe 1884, renvoyée par anticipation. L'ordre en était venu au régiment pendant le cantonnement à Aubigné, et, le jour même, avait eu lieu le tirage au sort, pour désigner les hommes qui devraient être renvoyés. Outre les clairons et les tambours, que la mesure va enlever aux compagnies, la musique du 135^e va se trouver diminuée de 22 exécutants. On peut dire que c'est la musique qui est exécutée. »

Le mariage de M. Waldeck-Rousseau, ancien ministre, avec M^{me} Henri Liouville, veuve du député, a été célébré vendredi matin, à dix heures et demie, à l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Une demi-heure avant, M. Rissler, maire du septième arrondissement, avait procédé au mariage civil.

Les témoins de M. Waldeck-Rousseau étaient : MM. Louis Waldeck-Rousseau, son frère, et Auguste Dreyfus, banquier. Ceux de la mariée étaient : MM. le docteur Charcol, membre de l'Institut, et Challemel-Lacour, sénateur.

On mande de Rennes, 10 septembre, que l'état de l'abbé Beauvais, blessé pendant les manœuvres, a beaucoup empiré.

PROTESTATION DE M^{re} FREPPEL

M^{re} Freppel n'a pas voulu laisser passer sans protestation la conduite odieuse du gouvernement, qui profite de la vacance des sièges épiscopaux pour mettre en vente, contre tout droit et même contre la légalité telle qu'on nous l'a faite, des immeubles faisant partie des menses épiscopales. Le gouvernement l'avait fait à Limoges; il le fait à Poitiers. L'évêque d'Angers, toujours sur la brèche, dans un long mémoire publié

par la presse, a protesté énergiquement contre cette spoliation déguisée, plus odieuse peut-être qu'une spoliation ouverte.

LA STATUE DU D^r GUÉPIN

La statue du docteur Guépin a été inaugurée avant-hier à Pontivy, sa ville natale. M. Jules Simon présidait. Dans l'assistance, on remarquait M^{me} veuve Guépin, qui fut la noble collaboratrice de son mari; MM. Maze, sénateur; Lechat, ancien maire de Nantes; Paul Guieyasse; E. Renan; Le Maguet et Léon Séché, président du comité d'initiative.

M. Jules Simon a pris le premier la parole pour faire l'éloge de Guépin, dont il a rappelé cette parole : « La terre est un coin » qui est resté dans le train, et mourir, c'est faire escabeau. Plusieurs autres orateurs ont parlé du dévouement sans bornes de Guépin pour les classes laborieuses et de son ardent patriotisme.

Le docteur Guépin est né le 30 août 1805, à Pontivy et est mort à Nantes en 1873.

La statue, offerte par l'Association bretonne-angevine à la ville de Pontivy, est l'œuvre du statuaire Ad. Léo-fanti. Elle a 2^m 20 de hauteur. Le piédestal en granit a 4 mètres d'élévation. Il est orné d'un bas-relief représentant le docteur Guépin en train de faire l'opération de la cataracte dans une chaumière bretonne. Les frais de ce bas-relief ont été faits par M^{me} veuve Guépin. Sur la face antérieure du piédestal on lit :

DOCTEUR GUÉPIN
Aux plus déshérités le plus d'amour.
Aimer, respecter le travail, pratiquer la vertu.

Sur la face postérieure :

Né à Pontivy, le 12 fructidor an XIII
Décédé à Nantes, le 21 mai 1873.

Guérison merveilleuse des cors aux pieds

M. A. MERLET
Pélicure Spécialiste de Paris

Qui, à l'aide d'un Elixir de son invention, guérit radicalement les CORS AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et ONGLES INCARNÉS, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Prix modéré.

N. B. — M. MERLET SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, M. Merlet a bien voulu prolonger son séjour dans notre ville jusqu'au samedi 15 septembre courant, délai irrévocable.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

La fermeté est la note dominante de la semaine. Les fonds publics comme établis-sements de crédit participent au mouvement de hausse. On a coté le 3 0/0, 84.32 1/2 cours moyen; le 4 1/2 0/0, 105.82 1/2, cours moyen.

Le Crédit Foncier centralise d'importants achats sur ses divers groupes de valeurs. L'action est à 1,375. Les obligations foncières et communales, les Bons à Lots conservent un excellent courant d'affaires. Dans sa dernière séance le conseil d'administration a autorisé pour 2,691,569 fr. de nouveaux prêts dont 2,002,500 fr. en prêts fonciers et 689,019 fr. en prêts communaux.

La Société Générale se fixe fermement à 475. La Société des Dépôts et Comptes courants s'inscrit à 603.50.

La Banque d'Escompte se négocie à 527.50. Ces trois établissements prennent une part importante à l'émission des 300,000 obligations 4 1/2 0/0 du gouvernement portugais. C'est la première gage de succès pour une opération qui se recommande d'ailleurs à l'épargne par des mérites intrinsèques et des garanties de tout ordre. Le Portugal est certainement l'Etat européen dont les finances et le crédit se sont le plus améliorés dans la dernière période déconale. La conversion de l'emprunt 1881, en allégeant les charges des contribuables, sera une nouvelle cause d'amélioration pour les fonds portugais. Les ressources budgétaires vont profiter, en outre, de l'établissement de la Régie des Tabacs. Les coupons des obligations de 1888 seront payables par semestre, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre en Portugal, à Paris, à Londres, en Allemagne, à Amsterdam et à Bruxelles.

Il s'agit donc d'une valeur internationale, cotée sur tous les grands marchés et dont les revenus échappent à tous les impôts. Bien que la date officielle de l'émission soit fixée au 11 septembre, on peut souscrire dès maintenant par correspondance.

La Panama est à 265. Une décision très importante pour les porteurs d'obligations à lots de Panama, à l'avenir la Compagnie renonce au bénéfice des lots qui pourraient être attribués par le sort à des obligations non placées.

La Banque de Paris se négocie sur le cours de

850. L'obligation de la Société des Immeubles se traite à 386.75. Les non libérées restent encore à 381.25, on voit quel avantage il y a pour le comptant à se procurer à ce prix une obligation remboursable à 1,000 francs, et dont le titre similaire, celui de la Banque hypothécaire, est actuellement à 495 fr. Prime de remboursement exceptionnelle, plus-value prochaine, tels sont les perspectives de ce titre, en dehors des conditions de sécurité et de revenu qu'il remplit.

L'obligation de Por-o-Rico, garantie par le gouvernement espagnol, est demandée aux environs de 295. Un arbitrage est tout indiqué entre cette valeur et les obligations des autres Compagnies espagnoles qui ne jouissent point de la garantie et dont les cours sont beaucoup plus élevés.

A partir du 8, les 20,000 obligations nouvelles de 500 francs 3 0/0, n^o 280,001 à 300,000 de la Compagnie Générale Transatlantique formant le soldé de l'émission de 300,000 obligations autorisée par l'assemblée générale du 30 juin 1887 sont admises aux négociations de la Bourse au comptant.

L'émission des 5,000 obligations 6 0/0 de la Société des Ardoisières de la Forêt est bien accueillie de la petite épargne. La création de ces titres qui constitueront toute la dette sociale a pour objet d'apporter des ressources nouvelles à une entreprise en pleine exploitation, d'accroître ainsi sa force de production, de lui permettre de répondre aux demandes croissantes de sa clientèle et d'élargir proportionnellement la mesure des bénéfices actuellement réalisés.

Les souscriptions sont reçues au siège social, à Combrée (Maine-et-Loire), à la Banque de l'Ouest, place du Havre, et à la Banque Chaumier, rue Grange-Batelière, à Paris; chez MM. Vatar et Torquat, banquiers à Rennes.

La hausse s'accroît sur les actions de la Foncière-Vie. Cette faveur s'explique par la progression continue des dividendes distribués et du chiffre d'affaires de la Compagnie.

Quelques chiffres empruntés au compte-rendu trimestriel des opérations de la Banque de l'Ouest donneront une idée de la rapidité avec laquelle se reforme l'épargne après les crises financières les plus intenses. En 1883, au lendemain du krach, le nombre annuel des bordereaux d'opérations au comptant atteignait de 7 à 8,000. Aujourd'hui il varie de 21 à 22,000. Dans le seul mois de juillet, la Banque de l'Ouest a payé à ses guichets plus de trois millions de coupons.

Les chemins de fer économiques sont fermes à 389.50.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 8 septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Pages de la vie, par Paul Hervieu. — Nos gravures : aux Tuileries; le « Bersaglière »; Beaux-Arts : Devant l'église (Finlande); la course aux canards; Paris l'été; la musique au parc de Montsouris; à Copenhague: l'exposition danoise. — Un sac dans le Bosphore, nouvelle, par Mary Summer. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Le Monde financier. — Bibliographie. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : L'armée italienne: le « Bersaglière ». — Devant l'église (Finlande). — L'emplacement du palais des Tuileries en 1888 : le village; les débris; les bangars; une ruelle; la basse-cour. — Aux bords de mer: course de canards à Etretat. — Paris l'été: l'heure de la musique au parc de Montsouris. — Danemark: vue de Copenhague; l'Exposition universelle de Copenhague. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

BOURSE DE PARIS

DU 10 SEPTEMBRE 1888.

Rente 3 0/0	84 45
Rente 3 0/0 amortissable	88 80
Rente 4 1/2 (nouveau)	108 85
Obligations du Trésor	509 »

MARCHÉ de Saumur du 8 Septembre 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19	Boeuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	18 28	— Veau	1 60
Métell	15	Mouton	2
Seigle	12 03	— Porc	1 50
Orge	10 75	Poulets la couple	4 50
Avoine	8 50	Dindonneaux	10
Sarrasin	—	Canards	4
Haricots blancs	20	Oies	9 30
Haricots rouges	18	— Bœuf le kilog.	2
Fèves	—	— Oeufs la douzaine	85
Noix	12	— Foin, la charretée de 780 kilog.	70
Châtaignes	—	— Luzerne	60
Sel les 100 kil.	15	— Paille	45
Son	14	Hulle de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	58	Id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{er} qual., le kil.	—	Id. 3 ^e	—
Id. 2 ^e id.	33 c. 33	— Charbon de bois, les 100 kil.	16
Id. 3 ^e id.	31 98	— Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs la barrique	155
Champigny	165
Varrains	145
Bourgneil	165
Restigné	135
Chinon	135
Blancs.	
Coteaux de Saumur la barrique	150
Ordinaires, environs de Saumur	115
Saint-Léger et environs	95
Varrains et environs	115
Le Puy-N.-Dame et environs	85
La Vienne	45
Cidre de Bretagne la barrique	50 fr.
Cidre de Normandie	45
Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre	50 fr.
Vinaigre de vin	85

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur.

Pâtés de foies gras (Marque Gratz, de Strasbourg), depuis 4 fr. 90.
Mortadelle de Bologne à 4 fr. 40.
Pâtés truffés de gibiers (Marque Diani).
TOUTE BOÎTE FACILE A OUVRIR.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 9 septembre 1888.

Versements de 97 déposants (10 nouveaux), 16,062 fr.

Remboursements, 19,860 fr. 15.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE Un an, 2 fr.

Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de Septembre vient de paraître ; en voici le sommaire :

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Travaux du mois de septembre. Le mois de septembre. Patriotisme des missionnaires français. Mon ami. Anecdote orientale. Un grand artiste. Un autre Bobillot. La statue de Lacordaire. Un courageux ouvrier. Les vieilles gloires de la France : Colbert. L'hirondelle captive. Écolier plus savant que son maître. Les suicides en France. Nos quatrains : Dévotionnelles, etc.

ILLUSTRATIONS : 3 portraits : Blex, Lacordaire et Colbert; huit gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

2^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Librairie ABEL PILON, rue de la Harpe, 85, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QU'AU CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CHEQUEUR DE FRANCE D'ACQUITTION, ESCOMPTÉ AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DE CATALOGUES

PAUL GODART, propriétaire-gérant.

CANAL DE PANAMA

Obligations à lots

Tirage du 15 octobre 1888.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 7 septembre, a décidé de renoncer à l'exercice du droit de la Compagnie de participer pour les Obligations non placées au bénéfice des tirages des Obligations à lots.

A partir du tirage du 15 octobre prochain, tous les lots seront affectés aux Obligations placées, et, à ce même tirage du 15 octobre, seront ajoutés les lots échus au tirage du 16 août dernier à des Obligations restées aux mains de la Compagnie.

Ce tirage du 15 octobre comprendra donc les lots suivants réservés uniquement aux obligations placées :

1 lot de.....	500.000 francs
1 lot de.....	250.000 —
2 lots de 100.000	200.000 —
2 —	10.000 20.000 —
4 —	5.000 20.000 —
7 —	2.000 14.000 —
80 —	1.000 80.000 —

A CÉDER DE SUITE

Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie
Bourg d'Allennes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

A VENDRE Une très bonne selle, très sage, âgée, taille 1 m. 60, robe bai-brun.

S'adresser hôtel de la Gare, Veranters.

A VENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois.

S'adresser au bureau du journal.

VILLE DE TOURS

Collection de 68 Tableaux

DE MAITRES ANCIENS

OBJETS D'ART ET TAPIS

D'une grande valeur artistique

Le tout provenant du Château de Chenonceaux, appartenant à M^{me} Pelouze, dont la Vente aura lieu à TOURS, non le mercredi 19 septembre, mais le JUDI 27 SEPTEMBRE 1888, à 1 heure, rue de la Préfecture, 26, par le ministère de M^e FONTAINE, commissaire-priseur à Tours, chez lequel se distribue le catalogue.

A Vendre ou à Louer

PRÉSENTEMENT

MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier
Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement se dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON COPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de réstitution, Créances, Nues-Propriétés, Unifruits.

Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue La Fayette, PARIS

Saumur, imprimerie de PAUL GODBT.

CACAO PUR Soluble

VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méliez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

GEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25	
Chartres				9 6	9 33	2 53	9 44	1 38
Chât.-d.-Loir.	10 24			12 10	1 59	6 34	12 28	1 49
Noyant-Méon.	11 29			12 54	3 9	7 38	1 13	5 51
Linières-Bou.	11 39				3 21	7 47		6 2
Vernantes	11 53				3 36	7 49		6 13
Blou	12 5				3 48	8 11		6 23
Vivry	12 13				3 59	8 26		6 31
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27			1 39	4 10	8 30	1 48	6 42
SAUMUR (Orl.) (départ.)	12 32			1 36	4 16	8 34	1 54	6 43
Nantilly (arr.)	12 41				4 24	8 41		7
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 51				4 36	8 51		7 11
SAUMUR (Orl.) (départ.)	1 10 27				4 13	8 30		6 50
Nantilly (départ.)	1 27 44				4 25	8 43		7 3
Chât.-d.-Loir.	1 49 32				4 31	8 49		7 9
Brézé s.-Cyr.	1 11 17				4 39	8 56		7 17
Montreuil	1 11 24				4 47	9 8	2 28	7 29
Thouars	1 11 37				4 54	9 38	2 44	8
Niort	1 11 58				5 2	7 59	4 38	10 27
Saintes	1 12 11				5 11	8 5	4 44	10 33
Bordeaux	1 12 24				5 19	9 36	4 52	10 41

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux				5 15		8 20		3 28
Saintes				7 15	8 48	11 39		6 26
Niort				9 24	10 20	12 5	5 30	8 10
Thouars				12 13	12 32	1 30	4 15	8 21
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé s.-Cyr.	9 55	7 18			2 38	5 18	9 11	
Chât.-d.-Loir.	10 47	7 27			2 46	5 22	9 48	
Nantilly (arr.)	16 19	7 34			2 51	5 21	9 53	
SAUMUR (Orl.) (arr.)	10 32	7 45	Mixte matin		3 02	5 42	10 03	
SAUMUR (Orl.) (départ.)		7 45	11 25		3 41	5 20		
Nantilly (départ.)		7 28	11 36		2 53	5 33		
SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58	
SAUMUR (Orl.) (départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5	
Vivry	8 26	12 06		3 17	5 57			
Blou	8 19	12 18		3 26	6 06			
Vernantes	8 22	12 39		3 39	6 19			
Linières-Bou.	8 45	12 46		3 51	6 30			
Noyant-Méon.	8 59		2 12	4 06	6 42		11 42	
Chât.-d.-Loir.	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24	
Chartres	8 30		2 51	5 37	12 4		3 22	
Paris	8 25		8	11 50	9 27		5 10	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	
Saumur	7 33	9 37	4 31	Chinon	7 43	4 34	9 5	
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 43	
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 08	10 38	

SAUMUR — BOURGUEIL								
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	
Saumur	7 46	12 48	4 24	Bourgueil	8 20	12 18	4 55	
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	
Bourgueil	9 07	3 22	7	Saumur	9 04	1 08	7 06	

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS								
STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 50		6 15			
Moncontour	7 41	13 48	2 27		8 22			
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24			
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38		10 9			
— (départ.)	9 29	4 29	5 43		9 30			
le Vaudelnay	9 40	4 48	5 10		9 41			
Baugé	9 50	5 30	5 19		9 53			
Doué	9 57	6 16	5 36	10 1				
Marigné	10 17	7 5	5 46	10 24				
Angers	11 43	9 56	7 16					

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS								
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir			
Angers	4 40			7 30	11 48	4 57		
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42			
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12			
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21			
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 24	1 51	8 31			
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 32	2 01	8 41			
— (départ.)	7 36			1 26	4 15	9 14		
Loudun	8 24			4 14	3	10 13		
Moncontour	9 35			6 8	3 39	10 48		
Poitiers	10 33			10 45	5	12 16		

LIGNE D'ORLÉANS								
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS								
STATIONS	Dir. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Expr. mixte
Nantes	11 55			6 10	8 40	12 07	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	8 10	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 58	3 49	6 16	8 01	10 01
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 59	6 25		
St-Clément		7 26		12 14	4 07	6 32		
St-Martin		7 33		12 21	4 20	6 39		
Saumur (a)	3 28	7 46	9 33	12 28	4 31	7	10 36	
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 28	4 45	7 13		
Varennes		8 05	9 52	12 51	4 51	7 30	10 59	
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 06	8 08	11 16	
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 51	11 48	
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	9 41	12 47	
Paris	10 39		3 06	8	7 23	10 31	12 47	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES								
STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Dir. mixte
Paris	8 35	9 46	11 33	12 43	10 40	6 23	12 20	
Tours	1 23	5	7 15	11 33	2 09	5 23	8 41	
Langeais	2 13	5 43	8	12 13	3 09	6 34	10 39	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 34	7 12	10 36	
Varennes		6 32	8 51	12 57	4 07	7 06	10 43	
Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 58	4 24	7 12	10 43	
— (départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 12	10 43	
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 34		
St-Clément		7 13	9 31	1 31		7 41		
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	3 45	7 50	11 13	
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 46	3 57	8 34	11 53	
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 34	11 53	
Nantes	5 55		1 51	5 38	6 04	11 06		

SAUMUR — LA FLECHE								
STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10	5 05	
Vivry	5 43	1 37	7 33	Clefs	7 32	10 51	5 24	
Longué	5 54	1 58	7 48	Baugé	8 10	11 13	5 52	
Jumelles	6							